

Relevé de conclusion de la séance du Conseil de quartier du 5.12.2002

Présents :

Elus Municipaux : Karen NALEM, Amaury BREUILLE, Rémy LANDAIS (Adjoint délégué aux logements sociaux)

Personnel municipal : Michèle BRUGIER (cadre Direction de la proximité et de la Citoyenneté), Emeline MAURICE (Assistante Conseil de Quartier), Dominique CEDAT FOURNIER (Agent d'accueil MCSP Tour Chabot Gavacherie)

Représentants des habitants du quartier : Catherine ARNAUD, Marlène GUERIN, Geneviève PIZON, Johann RIMBAULT, Marie France SICOT, André ARNAUD, Gérard DAVID, Danielle LAFARGE, Annie LIEBOT, Jean-Pierre MALATESTE, Pierre Yves MARAIS, Arlette SIREAU, Auguste GONTIER, , Marie José AGRE, Charles PERUCCI, Catherine POUVREAU,

Excusé(e)s : Grégory CHATYNSKI, Véronique YAO, Ludovic DANET, Fabienne RAVENEAU, Jean-Louis EPPLIN

Absents : David BERNARD, Florence BERTHELEMY, Annette DUPUY, Sylvie GEDLEK, Didier MICHAUD, Rachel SAMPAIO

<p>Objet : Bilan de l'Assemblée plénière Dans l'ensemble une journée sympathique, une forte participation, des débats très instructifs, avec une multitude de renseignements. Présentation très pédagogique par l'équipe municipale et pour terminer le tout, par un repas très convivial.</p>	<p>Thème commission Fonctionnement</p>
<p>Conclusion : En ce qui concerne le bilan de l'organisation de cette manifestation, Michèle BRUGIER précise que l'ordre du jour sera arrêté avec les Conseils de quartiers</p>	
<p>Objet : Bilan de la commission « Vie de quartier » <i>Redynamisation du quartier</i> Pourquoi ne pas instaurer des jeux inter quartiers entre les micro - quartiers lors des fêtes de quartier par exemple, ou bien, ces jeunes pourraient ils constituer deux équipes et s'intégrer aux jeux d'agglomération mis en place lors de la Foire de Niort ? Le bureau est informé qu'un agent vient d'être affecté à l'AMTPU, chargé de travailler sur l'animation des quartiers. <i>Local jeunes</i> Ce projet est toujours à l'étude. Il serait intéressant d'associer à ce projet quelques jeunes du quartier de manière à ce qu'ils prennent part au débat, en les invitant aux commissions de travail. <i>Chiens dans le quartier</i> Réflexion sur les nuisances Les Services municipaux engagent une réflexion globale sur cette question</p>	<p>Thème commission Vie de quartier</p>
<p>Conclusion Le conseil de quartier valide le travail de la commission</p>	

<p>Objet : Logements sociaux (intervention de Rémy LANDAIS) Lecture de la lettre de Mr VARENNE, directeur général de l'OPAC. Ce courrier explique que l'OPAC ne souhaite pas répondre favorablement à l'invitation du Conseil de quartier pour répondre directement aux préoccupations des habitants. En effet, il existe une instance qui regroupe déjà les représentants des locataires et l'OPAC trouve légitime de traiter avec ceux-ci. Présentation de la convention GUP (Gestion Urbaine de Proximité). C'est un plan d'action sur 5 ans associant l'Etat, la Ville de Niort et l'OPAC. En appui du Contrat Local de Sécurité de la Ville de Niort (auquel participe non seulement l'OPAC mais aussi un représentant des locataires), il vise à se préoccuper de la vie quotidienne des habitants dans le quartier, du pas de leur porte jusqu'aux services de proximité qu'ils sont en droit d'attendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ actions sur la bâti ↪ actions sur les espaces extérieurs ↪ actions pour le renforcement de la présence humaine ↪ actions sur les incivilités ↪ actions sur la sécurité des personnes 	<p>Thème Commission</p> <p>Logement</p>
<p>Conclusion : Il est inutile de convoquer les représentants de l'OPAC en réunion de conseil de quartier, ils prendront contact avec les membres du bureau en temps utile. Néanmoins, il est possible d'inviter des intervenants de l'amicale des locataires.</p>	<p>Thème commission</p> <p>DIVERS</p>
<p>Objet : Questions diverses Que devient le terrain de camping ? Doit-il être réaménagé ?, Déplacé ? Parking pour les enseignants de l'école Langevin Wallon Mme Michèle BRUGIER demande, pour une meilleure organisation, le planning des prochaines réunions. Mr Pierre-yves Marais, co-président, indique aux membres du conseil que les membres du bureau sont prêts à se rendre disponible pour assurer à tour de rôle une petite permanence au sein des locaux mis à disposition à la MCSP. Cela permettrait aux membres du conseil ou habitants du quartier de venir directement rencontrer leurs représentants. Objectifs : être mieux connus, plus efficaces et plus proches du terrain.</p>	<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Compte tenu des incertitudes d'organisation, la réunion de bureau du 20 janvier a été reportée le 13 février 2003 et la soirée galette initialement prévue le 30 janvier 2003 a été annulée.</p>